

Communiqué de presse

Situation des Roms à Saint-Denis : déclaration de Patrick Braouezec, député-maire.

Dimanche 27 et lundi 28 avril, de nombreuses familles appartenant à la communauté Rom ont quitté un terrain de Saint-Denis qu'elles occupaient depuis plusieurs mois.

Ce départ, qui s'est effectué sans intervention de la police et sans incident, était nécessaire.

Pour ces familles, ce campement provisoire était devenu un véritable bidonville. Les conditions de vie y étaient insupportables.

Cette situation a également été source de tensions dans le quartier, et je me réjouis que l'esprit de responsabilité et de solidarité d'une majorité d'habitants de Pleyel ait permis d'éviter tout affrontement.

Je réaffirme la nécessité de travailler d'urgence à une solution durable pour ne pas laisser ces personnes errer de ville en ville, dans un état de détresse et de dénuement inacceptable, et je note avec satisfaction que les représentants des habitants du quartier ont exprimé la même préoccupation.

C'est dans cet esprit que la ville de Saint-Denis souhaite poursuivre le travail mené avec les associations ATD Quart Monde et Médecins du Monde pour l'établissement d'un protocole d'accord qui se traduirait par un aménagement minimum d'un terrain, des mesures d'hygiène, et des démarches permettant la scolarisation des enfants.

Cette intervention municipale répond à une urgence humanitaire. Elle est conforme à notre engagement et à nos traditions de solidarité.

De la même manière, nous attendons du gouvernement qu'il prenne la mesure de l'ampleur de ce drame, et ne laisse pas les communes et les services locaux de l'Etat se débrouiller seules pour y faire face. Son action ne peut pas se réduire à des mesures policières d'évacuation qui ne font que déplacer le problème, ou à considérer ces réfugiés Roms comme des touristes.

C'est pourquoi je viens de m'adresser au ministre de l'Intérieur et au Secrétaire d'Etat à la lutte contre l'exclusion pour avancer deux propositions :

d'une part trouver des solutions d'hébergement immédiat en utilisant les structures d'accueil des sans-abri ainsi que les centres de réfugiés,

d'autre part prendre l'initiative de réunir sans tarder la région, les départements, les communes et les associations concernées pour construire ensemble des réponses durables, respectueuses de la dignité de ces familles.

J'ai également pris contact avec plusieurs maires confrontés aux mêmes réalités pour agir ensemble en ce sens.

Saint-Denis, le 28 avril 2003